

Cahier d'acteur

Association 4D



*Une réponse à la confrontation, aux limites
et aux risques sociaux : construire un nouveau
système énergétique pour le demi-siècle qui vient !*





Une réponse à la confrontation aux limites et aux risques sociaux : construire un nouveau système énergétique pour le demi-siècle qui vient !

Deux défis se posent pour 2050 : conduire une transition énergétique répondant aux besoins de 9Mds d'habitants, tout en respectant l'objectif de division par 2 des émissions de GES. Ceci questionne notre manière de consommer, produire et distribuer l'énergie, et nos modes de vie. Nous voudrions tous bien vivre ; la transformation énergétique est à initier rapidement et de manière soutenue pour inverser des tendances qui nous conduiraient à des crises climatique, sanitaire, sociale et géopolitique. Le fossé grandissant entre les populations menace à présent le développement. Il s'agit bien d'oser de vrais changements, du contenu de la croissance dans les prochaines années pour l'évolution de la société. La transition énergétique donne de nouvelles perspectives de regain économique, d'innovations organisationnelles, sociales et techniques. L'enjeu: faire naître une culture énergétique en France pour le 21e siècle, nécessitant l'adhésion du plus grand nombre d'acteurs.

Le constat

- le rôle clef des services énergétiques dans le développement social, technique et économique ; l'importance des modes de vie et du modèle de développement sur les consommations énergétiques
- La nécessité urgente de réduire les émissions de GES
- Le coût croissant de l'énergie prévu : possible montée de la précarité énergétique contradictoire avec une cohésion sociale
- La croissance de la dépendance énergétique de la France et de l'Europe : amplification du déficit de la balance commerciale et risque d'approvisionnement
- Le constat que le parc électrique devra être rénové dans les 15 prochaines années et les possibilités qu'offrent les systèmes de production et de régulation décentralisés
- L'impossibilité d'organiser une transition énergétique par les seules règles du marché : nécessité d'une régulation adaptée et en partie décentralisée du secteur
- La nécessité de développer une stratégie énergétique dans le respect des interactions des écosystèmes et de privilégier une approche systémique ne dégradant pas les services rendus par la nature

Nos 5 objectifs prioritaires

- Réduire la consommation énergétique tout en garantissant un standard de vie socialement jugé convenable : moins d'inégalités et l'éradication de la précarité énergétique, une organisation collective dédiée à la sobriété, plus de rationalité dans l'affectation des diverses catégories d'énergie aux divers usages, plus d'efficacité des appareils et process de production
- Réduire les émissions de GES et les impacts du système énergétique sur l'environnement
- Préserver les ressources en réduisant l'usage des énergies fossiles et en faisant appel le plus possible aux énergies de flux locales
- Apporter durablement un service énergétique sûr, compétitif et riche en emplois locaux s'appuyant sur un cadre légal et économique durable

1. Comment aller vers l'efficacité énergétique et la sobriété ?

L'évolution des modes de vie, les usages futurs des services énergétiques par tous les acteurs, doit constituer le point de départ. Une société peut fonctionner avec une sobriété énergétique prononcée, sans renoncer ni au progrès ni à la croissance. Pour aller plus loin dans les économies possibles, on distingue :

- l'efficacité intrinsèque à un matériel ou à un processus => technologie et recherche associée
- l'efficacité organisationnelle => œuvre collective et modalités de la gouvernance
- l'efficacité d'usage => mode de vie, comportements individuels et gouvernance locale

Pour les bâtiments, cela ne pourra se faire qu'avec une politique ambitieuse de rénovation :

- des moyens financiers permettant de déplacer le seuil de rentabilité et de prendre en compte la précarité énergétique et les copropriétés dégradées. Les éco-PTZ (particuliers et copropriétés) doivent être soutenus dès 2013 par les banques
- une gestion de la fourniture des services énergétiques optimisée dans l'espace (proximité, « vicinalité » : coopération des territoires voisins, y compris européenne) et dans le temps (horaires, lissage des pointes) pour maximiser le taux d'utilisation des capacités d'approvisionnement de chaque territoire
- la mise en place d'une offre adaptée: formation tout au long de la vie, revalorisation des filières artisanales, cohérence sur l'ensemble des métiers, une labellisation inclusive, des diagnostics de performance énergétique fiables et sincères
- des contrats de marchés publics faisant de la sobriété énergétique un critère de choix

Pour les transports :

- pour les migrations alternantes domicile travail : des incitations à la réduction des distances prévues dans le contrat de travail
- pour les déplacements professionnels autres, la minimisation des transports au profit de télétravail et télé-conférences
- des schémas d'infrastructures sobres en carbone : pas de trafic routier et aérien supplémentaire, le report modal - de la route et de l'avion vers le train ou les modes fluviaux-, et l'ensemble des mesures conduisant à une offre de transports publics adaptée et fiable, en particulier dans l'urbain
- un changement de mode de vie : marche et vélo pour les petits déplacements

2- Quelle trajectoire pour atteindre le mix énergétique en 2025 ? Quels types de scénarios possibles à horizon 2030 et 2050 ?

Le choix de la trajectoire prend en compte les réalités du monde énergétique. Il s'agit de temps longs pour construire de nouvelles filières (industrielles et servicielles) et réseaux. Les investissements sont importants et nécessitent des signaux politiques clairs et stables :

- Solutions pour le démantèlement et les déchets du nucléaire, la maturité des ENR, le stockage et l'effacement de la demande
- Pour le développement des énergies renouvelables électriques, le tarif d'achat se montre efficace quand il assure transparence, prévisibilité, efficacité économique. Par contre, le coût de l'introduction importante d'ENR (usage des réseaux, capacités de garantie...) pour l'ensemble du système électrique doit être prévu dans le coût de développement
- Un effort pour la filière géothermie qui peut couvrir une part importante des besoins de production en chauffage et eau chaude

L'engagement pris par le gouvernement d'une réduction à 50 % en 2025 du recours au nucléaire est compatible avec une trajectoire de sortie du nucléaire en 2050 dès lors que, en même temps, les deux dynamiques de développement des économies d'énergie et des énergies renouvelables ont été engagées

avec l'ampleur suggérée dans des scénarios du type Ademe ou Negawatt. Ces deux conditions doivent être réalisées pour ne pas hypothéquer l'avenir et interdire tout choix sur la séquence suivante de transition énergétique.

3 Quels choix d'ENR et quelle stratégie de développement industriel et territorial ?

1-Le développement de filières permettant l'innovation, la fabrication industrielle et les services d'accompagnements :

L'innovation permettra un développement de l'efficacité des matériels de production et/ou de leur coût soit pour les filières déjà en cours de déploiement soit pour les filières émergentes et prometteuses comme la cogénération par piles à combustibles, fabrication de combustibles verts par biosynthèse, technologies de l'hydrogène. La France possède un savoir dans ces domaines et une organisation en cluster reliant recherche, industriels, services associés et utilisateurs doit être la base d'emplois.

2-Le développement de productions locales sous des formes diverses associées avec l'expérimentation de modes de vie sobres

Promouvoir la transition énergétique revient à défricher des solutions adaptées aux réalités des territoires. Ce sont ainsi 50 à 80% des actions de réduction des GES et l'essentiel des actions d'adaptation au changement climatique conduites au niveau infra-national. Le territoire est l'échelle des solidarités, qui doivent se jouer aussi entre territoires. Ces réseaux sont gage de sécurité d'approvisionnement.

Devrait émerger un système avec :

- Une production de base à partir d'éolien, d'hydraulique fil de l'eau, et du couple solaire/ biomasse et une part décroissante du nucléaire
- Une production de pointe (gaz ou biomasse/hydraulique) pour compenser une production intermittente
- Des systèmes de chauffage à base de pompes à chaleur (géothermie, air extrait), à base de cogénération collective (combustion de déchets ou biomasse) ou individuelle (pile à combustible)
- Le développement des Smart grids pour une réduction de la consommation électrique

4- Quels coûts et quel financement ?

La question doit être abordée **en coût complet**, prenant en compte les atteintes à l'environnement. La question des surcoûts de la non-action est aussi à mettre en parallèle des investissements. Le financement pourra se faire

- Par la fiscalité en utilisant des outils comme la taxe carbone, et le marché des quotas, à condition que ceux-ci soient déterminés pour un effet incitatif sur la demande. C'est l'ensemble de la fiscalité sur l'énergie qu'il convient de revoir : finalité des taxes déjà existantes ? Ce sera ensuite à l'Etat et aux Collectivités à redistribuer ce financement
- Par appel au secteur privé/bancaire (développement d'une ingénierie énergétique en lien avec financement et assurance) et notamment une capacité dégagée par l'utilisation du livret développement durable pour la rénovation thermique

5- Quelle gouvernance ?

La politique énergétique est faite de l'interaction entre trois groupes d'acteurs, sur le principe de la subsidiarité. Le mode de gouvernance peut être de nature réglementaire, contractuelle ou incitative, mais dans tous les cas laisse à la puissance publique la possibilité d'imposer des obligations d'intérêt général.

L'incitation et la responsabilisation ont l'avantage de laisser une place plus grande à l'innovation, si chacun joue le jeu et que l'on mesure les résultats. Le particulier cherchera à maintenir constante sa facture d'énergie sans vouloir renoncer à sa liberté de consommation ; l'industriel demandera des règles stables, un coût de l'énergie compatible avec sa compétitivité ; l'Etat et les collectivités locales auront un triple rôle de régulateur, incitateur, exemplarité et seront les garants du long terme, de l'organisation collective et du dialogue entre ces trois acteurs.

Au niveau national :

- Fixation des tarifs de base (ne peut être laissé à la concurrence) incluant un caractère progressif. Pérennisation du principe de la péréquation tarifaire sur le pays et l'accès au réseau pour tous
- Instauration d'un signal de prix sur le carbone : orientation de la production et dégager des recettes pour les investir dans des aides à l'efficacité
- Service public pour la gestion des réseaux (hors du marché concurrentiel)
- Recherche pour une meilleure efficacité
- Gérer la sûreté nucléaire, assumer, évaluer préventivement et provisionner la gestion des déchets et du démantèlement
- Système d'aide pérenne (et supportable) pour le développement des ENR
- Assurer la cohérence globale de la politique énergétique choisie
- S'inscrire dans un contexte international

Au niveau territorial, la région devra avoir des pouvoirs et moyens adéquats pour assurer la décentralisation de d'une politique sobre et efficace vers les bassins de vie, la cohérence des politiques locales entre elles et nationale

- Elaborer un schéma régional transversal opposable, en concertation avec l'Etat, les collectivités et les acteurs locaux
- Associer les citoyens aux principaux choix du domaine énergétique
- Valoriser et utiliser les ressources locales (dans des conditions favorables à l'environnement)
- Gérer les relations avec les opérateurs de réseaux : transparence et prise en compte d'objectifs locaux, concessions personnalisées et adaptées à ses objectifs
- Organiser l'efficacité énergétique collective (transport en commun, économie circulaire, bâtiments ...)
- Favoriser l'émergence dans le tissu industriel des services nécessaires aux pratiques d'amélioration de l'efficacité énergétique, de l'utilisation complémentaires de plusieurs énergies
- Faire œuvre de pédagogie, d'innovation sociale et organisationnelle
- Créer ou modifier les recettes assises sur l'énergie, permettant de dégager des moyens pour mettre en œuvre la politique énergétique locale choisie

Au niveau des entreprises

- développement et exploitation des réseaux de transport et de distribution d'énergie assurés par des entreprises, hors du secteur concurrentiel et assujetties à un cahier des charges déterminé par l'Etat et les collectivités territoriales
- Participation aux instances nationales et régionales pour définir et accompagner la transition
- Participer et créer des réseaux innovants
- Prise en compte du coût du CO2 dans le coût du produit, et toute atteinte à l'environnement facturée à l'entreprise

Au niveau des particuliers :

- Exprimer ses choix de mode de vie et en consommation d'énergie (les faire connaître à l'industrie)

- Participer activement aux économies d'énergie
- Exprimer le niveau de risque jugé acceptable par les moyens de production d'énergie
- Contribuer au développement local